
RAPPORT DE MISSION 2022

UNE PHILOSOPHIE D'ACTION

Syntagme est devenue Entreprise à mission le 21 décembre 2020. C'est une étape d'un processus de réflexion qui vise à acter que l'entreprise est un « *objet politique* » en plaçant la recherche d'un impact le plus positif possible au cœur de notre modèle.

Syntagme a choisi de matérialiser cette recherche d'équilibre et d'interdépendance par un engagement fort, notre raison d'être, désormais inscrite dans nos statuts :

*Permettre à chacun des collaborateurs de Syntagme d'être **entrepreneur d'un monde en mutation et contribuer à construire une société plus respectueuse de l'Homme, du vivant et de la planète.***

La singularité de Syntagme tient dans cette **volonté de mettre en commun un réel esprit entrepreneurial et co-constructif au sein de l'équipe**. Par exemple,

- les salariés ont parfaitement le droit de ne pas souhaiter travailler pour un client potentiel, notamment pour des raisons éthiques. En effet, nous nous définissons comme des « *militants de la cause de nos clients* ». Or pas de militantisme sans adhésion à cette cause. C'est ce qui nous différencie de nombre de nos concurrents ou des cabinets d'avocat par exemple.
- les salariés sont également acteurs, donc entrepreneurs, des temps forts de la vie de l'entreprise, de l'établissement des devis au règlement par les clients ; de la proposition d'opérations d'investissement au choix des équipements... en passant par le recrutement/cooptation de nouveaux collaborateurs (alternants, stagiaires ou CDI).

Par ailleurs, une bonne partie des actions engagées en 2022 ont été individuellement portées par des salariés volontaires qui en ont assuré le pilotage, témoignant ainsi de la réalité de notre raison d'être : « être entrepreneur d'un monde en mutation ».

- les primes exceptionnelles sont distribuées de façon égalitaires ; le salaire mensuel du PDG n'excède pas 3,5 fois le plus petit salaire mensuel de l'agence.

Dans ce cadre, les salariés de Syntagme ont défini **cinq grands objectifs sociaux et environnementaux** :

1. mettre en place des actions en faveur du bien-être de ses collaborateurs,
2. limiter l'impact environnemental de ses activités,
3. accompagner les clients dans l'adoption de bonnes pratiques environnementales dans la réalisation de leurs outils et actions de communication,
4. privilégier des partenaires qui partagent ses valeurs,
5. accompagner humainement, professionnellement au travers de ses compétences et/ou financièrement des structures de l'entrepreneuriat social ou des structures associatives travaillant sur les thématiques de l'accompagnement des plus faibles, de l'entrepreneuriat et de l'entraide, afin qu'elles améliorent leur communication, donc leur visibilité.

LE COMITÉ DE MISSION

Conformément à l'article 2 de nos statuts, Syntagme a mis en place un Comité de mission présidé par une salariée, Aude.

Il est composé de l'ensemble des collaborateurs de l'agence, alternants inclus (10 personnes) et d'une personnalité extérieure.

En 2022, Olivier Vassé a quitté Lyon. Il a été remplacé par deux personnes

- Magali Martel, directrice artistique free-lance qui travaille pour l'agence (printemps 2022)
- Sophie Huguier, consultante en développement durable et RSE (juin 2023)

Le comité à mission s'est réuni 4 fois durant l'année.

LE BILAN 2022

L'année 2022 a été marquée par 5 grandes étapes structurantes :

- La candidature réussie à la **labélisation AFNOR « RSE Agence active »** ;
- La création de **référentiels, procédures et codes professionnels** (éthiques, achats responsables...);
- Le calcul du **bilan carbone** de Syntagme ;
- La réalisation d'**une enquête auprès de l'ensemble de nos parties prenantes** (clients, prestataires, sous-traitants, partenaires, salariés...);
- La poursuite et la **montée en puissance des actions** en lien avec nos 5 objectifs statutaires.

1. Labellisation AFNOR « RSE Agence Active »

Le Syndicat du Conseil en Relations Publics (SCRIP), dont Syntagme est membre, en coopération avec l'AACC et AFNOR Certification, a adapté le label RSE Agences Actives afin d'intégrer les spécificités du métier du conseil en relations publics.

Depuis février 2022, cette certification adaptée aux relations publics est exclusivement accessible aux agences membres du SCRIP pour une durée de deux ans. Dans un second temps, le label sera étendu à toutes les agences conseil en relations publics.

Syntagme a fait partie de la première « promotion » des agences du Syndicat à candidater, puis à avoir réussi cette labellisation.

Le label RSE Agences Actives est constitué de vingt questions divisées en quatre grands thèmes recouvrant l'ensemble des enjeux et activités du secteur :

- Vision et gouvernance,
- Réalisation des prestations,
- Ressources humaines et aspects sociaux,
- Impact environnemental de l'agence.

Ce dernier s'appuie sur la norme internationale ISO 26000 sur la responsabilité sociétale des entreprises, qui fait référence depuis 2010.

Le e-label RSE « Agences Actives » a été retenu dans le cadre de l'expérimentation de la Plateforme RSE sur les labels RSE sectoriels.

→ Avec une note de 62/100, Syntagme a reçu la labellisation le 10 juin 2022, après un processus de collecte des informations et de réponses au questionnaire qui s'est échelonné sur 3 mois. C'est le Comité à Mission de l'agence qui a validé chacune des réponses.

Le rapport de l'AFNOR est publié dans son intégralité en annexe de ce rapport annuel.

Parmi les enseignements à tirer de cette labellisation par l'AFNOR :

- Une notation de 9,8/19 sur la partie « Vision et gouvernance »
- Une notation à 17,8/34 sur la partie « Réalisation des prestations »
- Une notation 18/32 sur la partie « Ressources humaines et aspects sociaux »
- Une notation de 8/15 sur la partie « Impact environnemental de l'agence »

Ces notes démontrent que l'équipe possède encore des marges de progrès importantes qui ont, depuis, été matérialisées par de nouveaux engagements ou actions (voir pages suivantes). Un prochain audit est programmé en 2024.

2. La création de référentiels, procédures et codes professionnels

L'équipe a travaillé sur un **corpus de référentiels destinés à cadrer nos activités, en lien avec notre stratégie RSE** :

- Code de déontologie.
- Charte éthique communication de crise.
- Adhésion aux Codes d'Athènes et de Lisbonne de la profession.
- Adhésion aux codes de conduite de l'ICCO (International Communication Consultancy Organization) et de l'Ipra (International PR association).
- Procédure cadeaux et invitations.
- Note interne RGPD, suivi d'une formation de 18 heures au total, par une consultante de l'agence référente RGPD (Elodie).
- Charte des achats responsables.

Par ailleurs, **Syntagme a matérialisé ses engagements RSE** au travers de notes dédiées :

- Au télétravail ;
- À la rémunération des stagiaires ;
- À la formation ;
- Au process cadeaux et invitations ;
- Au mécénat de compétences.

3. Le bilan carbone de Syntagme

Syntagme a confié au cabinet d'expertise comptable QuoVive (Entreprise à mission) le calcul de son bilan carbone 2022 (hors GES numériques car les bases officielles ne permettent pas de les comptabiliser).

L'équipe de QuoVive est formée au Bilan Carbone® développé par l'Ademe et l'Association Bilan Carbone ABC dont elle est membre.

QuoVive est intervenu pour :

- définir les objectifs que nous poursuivons en réalisant ce bilan et à nommer un pilote du projet (Elodie) ;
- déterminer les périmètres de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre ;
- collecter et exploiter les données ;
- identifier les leviers de réduction ;
- synthétiser la démarche.

Syntagme a un bilan carbone 2022 de 101 tonnes d'équivalent CO₂ soit 13 tonnes par collaborateur. Un plan d'action pour réduire ce bilan sera déployé en 2023/2024 avec l'aide de QuoVlve. Notre bilan carbone est annexé à ce rapport annuel.

5 catégories (sur les 26 de la méthode réglementaire) représentent 95% des émissions :

- les achats de services (67 329 tonnes) ;
- les immobilisations de biens (8 374 tonnes) ;
- les achats de biens (7 065 tonnes) ;
- la consommation de gaz (6 904 tonnes) ;
- les déplacements professionnels (6 813 tonnes).

Synthèse

En 2022, les activités de Syntagme ont généré 101 tCO₂e soit 13 tCO₂e pour chaque collaborateur

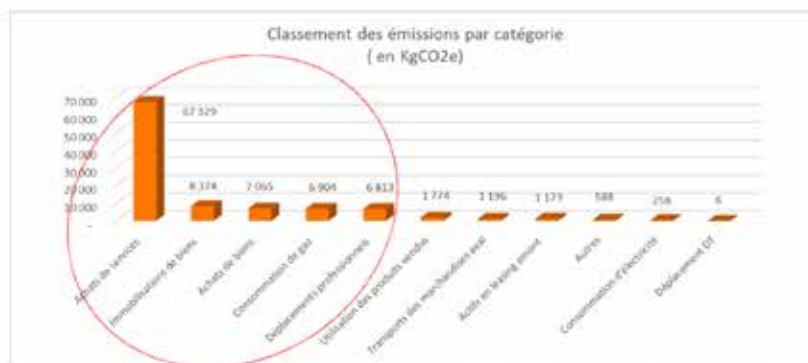
5 catégories* représentent 95 970 KgCO₂e soit 95% des émissions du Bilan carbone

1. Achats de services
2. Immobilisations de biens
3. Achats de biens
4. Consommation de gaz
5. Déplacements professionnels

Ne sont pas pris en compte dans ce Bilan Carbone*

- La comptabilisation des déchets et le traitement associé (absence de sources)
- La comptabilisation des déplacements visiteurs et clients (inventaire non effectué)

* : selon les 26 catégories de la méthode réglementaire



En parallèle, les collaborateurs ont échangé et travaillé autour des brochures de l'ADEME

- « *Bons usages numériques et écologiques au bureau* »
- « *Ecoresponsables au bureau* »
- « *En route vers la sobriété numérique* »
- « *Le guide de la communication responsable* »

Des bonnes pratiques ont été définies et partagées à l'aide de pense bêtes créés par nos directrices artistiques (Aude et Emma C.).

4. Une enquête auprès de l'ensemble de nos parties prenantes

Dans la droite ligne de la labélisation AFNOR, l'agence a décidé de conduire en décembre 2022 une large enquête auprès des parties prenantes :

- Clients
- Prospects
- Prestataires
- Partenaires
- Réseaux
- Salariés

Le questionnaire comprenait une moyenne de 10 questions par public cible. Il a été imaginé en interne (Emma G., Diane), validé par le Comité à mission, puis confié, pour l'administration de l'enquête, à notre filiale Opinions en Région, institut de sondage agréé.

L'enquête s'est déroulée du 23 décembre 2022 au 6 février 2023. 125 personnes ont été touchées avec un taux de réponse de 41% après relances.

→ Extraits des résultats

Pour nos clients, les résultats majeurs de l'enquête laissent apparaître que

- Les adjectifs pour qualifier la collaboration avec les clients sont, majoritairement : réactivité, efficacité, collaborative, expertise



- **Si les clients devaient attribuer une note sur 10, elle serait de 8,71/10, aucune note étant inférieure à 7/10.**
- **71,4% des clients savent que Syntagme est une entreprise à mission ; cet engagement est considéré comme « important » pour 64,71% des clients et « fondamental » pour 21,57%.**
- L'accompagnement des clients dans de bonnes pratiques environnementales (3^e objectif) est jugé comme réussi par 92,9% des clients.
- 73,5% sont prêt à s'engager avec l'équipe de Syntagme pour réfléchir à l'atteinte de cet objectif.

Pour nos prestataires, les résultats majeurs de l'enquête laissent apparaître que

- Les adjectifs spontanés pour qualifier la collaboration avec les clients sont, majoritairement : efficacité, fidélité, bienveillance, professionnelle



- **57,9% des fournisseurs savent que Syntagme est une entreprise à mission ; cet engagement est considéré comme « important » pour 57,89% des fournisseurs et « fondamental » pour 21,05%.**

- Les objectifs de limitation de l'impact environnemental des activités (objectif 2) et de privilégier des partenaires qui partagent nos valeurs (objectif 4) sont jugés comme réussis par 94,7% des fournisseurs.
- 70,6% sont prêt à s'engager avec l'équipe de Syntagme pour réfléchir à l'atteinte de ces objectifs.

Pour les salariés

- **66,7% des collaborateurs trouvent que l'entreprise prend beaucoup de mesures adéquates pour encourager le bien-être de ses collaborateurs.**
- 100% des collaborateurs s'épanouissent au travail.
- 8/9 des collaborateurs trouvent un sens à leur travail.
- 88,9% des collaborateurs trouvent que leur travail est une source d'émulation.
- 55,6% des collaborateurs trouvent que leur travail n'a pas souvent des répercussions sur leur bien-être et leur vie personnelle.
- **88,9% des collaborateurs trouvent que l'entreprise effectue les efforts nécessaires pour favoriser le bien-être de ses employés.**
- Sur les moments de partage, les salariés donnent 7,89/10 à la fréquence des moments de partage ; 7,78/10 aux types d'activités des moments de partage ; 7,56/10 sur la consultation autour des moments de partage.
- **100% des collaborateurs sont fiers de travailler dans une entreprise à mission.**
- **100% des collaborateurs mentionnent que Syntagme est une entreprise à mission lorsqu'ils présentent leur travail.**
- **88,9% des collaborateurs pensent que leur travail quotidien est en adéquation avec l'engagement de l'agence en tant qu'entreprise à mission.**

- 8/10, c'est la note du niveau d'engagement de l'agence en tant qu'entreprise à mission donnée par les collaborateurs.
- 66,7% des collaborateurs ont le temps de s'investir personnellement dans une mission.

Ces résultats feront l'objet d'un plan d'actions sur 2023. L'enquête sera renouvelée tous les deux ans.

5. La poursuite et la montée en puissance des actions en lien avec nos 5 objectifs statutaires

A - mettre en place des actions en faveur du bien-être de ses collaborateurs.

→ Un renforcement du pôle éditorial

Le pôle éditorial fait face à une charge de travail importante qui génère des risques auprès d'Amélie.

Diane, après un stage de 6 mois, a rejoint l'équipe en CDI afin de renforcer notamment le pôle éditorial et d'alléger la charge de travail d'Amélie. Par ailleurs, elle sera également très active sur le pôle influence. Un nouveau poste de travail en CDI sera créé courant 2023.

→ Formation aux gestes de secours

Elodie a pris l'initiative de proposer aux salariés une formation aux premiers secours. Elle a été dispensée aux salariés volontaires par la Croix-Rouge française début 2023.

→ Plus de sport

Arifé a pris l'initiative de proposer aux salariés de faire du sport en salle avec elle.

4 salariés ont accepté le challenge, avec une pratique régulière basée sur l'esprit d'équipe.

→ DUERP

Un nouvel audit DUERP a été réalisé fin 2022 afin de prendre acte des investissements sur les postes de travail et de disposer de nouvelles recommandations. Celles-ci seront activées en lien étroit avec les besoins exprimés par les salariés.

Un plan d'investissements a été pris en main par les salariés pour une effectivité en 2023 : changement des moquettes et acquisition d'une salle de réunion mobile et insonorisée.

→ Achat d'écrans déportés

Chaque collaborateur dispose d'un écran grand format sur pied, conformément aux recommandations de la Santé au Travail lors de l'audit DUERP.

B - limiter l'impact environnemental de ses activités.

→ CLC : un nouveau contrat plus économe

L'agence a demandé à notre prestataire Xefi de nous proposer un nouvel équipement de CLC (photocopies, imprimante, scan).

Le nouvel équipement, opérationnel depuis décembre 2022, possède de nombreux avantages :

- L'appareil est exempt de plomb, utilise des matériaux recyclables, des composants à longue durée de vie et des emballages respectueux de l'environnement. L'appareil est fabriqué à partir de plastiques recyclés (PET) et de plastique biodégradable végétal.

- Grâce à la nouvelle technologie du toner, sa température de fusion est considérablement réduite, ce qui signifie que les éléments chauffants utilisent moins d'énergie pour mettre en œuvre le processus d'impression.
- Le système de remplacement des cartouches Toner empêche leur changement tant qu'elles ne sont pas entièrement vides, permettant ainsi d'éviter le gaspillage. CONIBI a en charge la collecte ainsi que le recyclage des cartouches d'impression à l'aide d'écobox via l'éco-organisme ÉCOLOGIC qui a également en charge la fin de vie des matériels qui sont collectés, regroupés, réemployés, dépollués ou recyclés.

Bien entendu, des règles ont été partagées sur les bonnes pratiques d'utilisation de cet équipement :

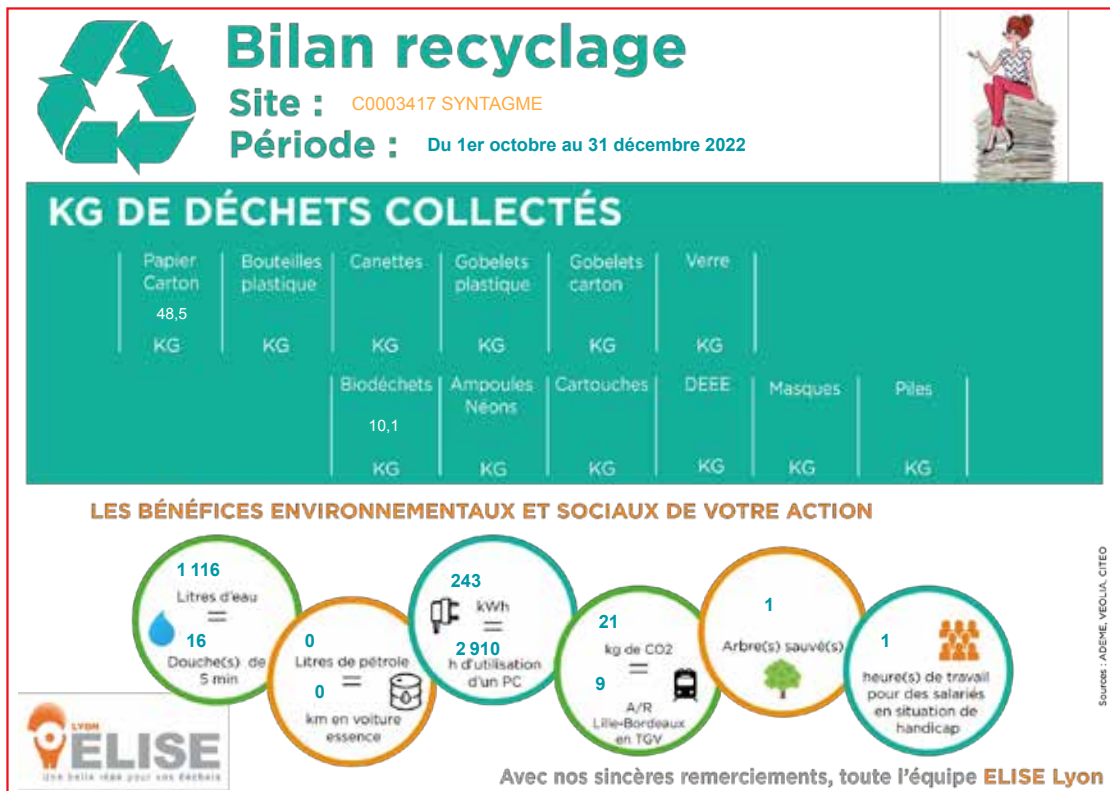
- Paramétrage des ordinateurs vers, en automatique, des impressions noir et blanc
- Sensibilisation sur la réduction des impressions ;
- Utilisation de papiers « recyclés », déjà imprimés sur une face pour les impressions internes ;
- Achat de papier FSC, fabriqué en France.

→ En 2021 (année de confinement), 17 200 impressions ont été réalisées, dont 6 000 en couleur.
 En 2022, ce chiffre est passé à 13 000 copies, dont 4 500 en couleurs.

→ Le recyclage des déchets

Marion a piloté un projet sur le recyclage de nos déchets papier.

Un contrat a été passé avec Elise, une entreprise née en 1997 qui s'est dotée d'une double vocation : participer activement à la protection de l'environnement tout en créant des emplois locaux et durables pour des personnes en difficulté (agrément « Entreprise Adaptée ou Entreprise d'Insertion »).



→ Depuis le 1^{er} octobre, Elise a en charge la collecte de nos déchets papier et, plus accessoirement, du marc de café de notre machine à expresso. Ainsi, sur 3 mois (octobre à décembre), Elise a collecté, trié et recyclé 48,5 kg de papier et carton et 10,1 kg de biodéchets (essentiellement du marc de café).

Les bénéfices environnementaux calculés par Elise représentent, pour 3 mois (octobre à décembre) : 1 116 litres d'eau (soit 16 douches de 5 minutes), 243 kWh (soit 2 910 heures d'utilisation d'un ordinateur), 21 kg de CO₂, 1 arbre sauvé et 1 heure de travail pour des salariés en situation de handicap qui travaillent pour la structure.

→ Le recyclage des équipements

Les ordinateurs et écrans qui ont été changés pour du matériel neuf ont été récupérés par des salariés pour avoir une nouvelle vie.

→ Un nouveau site internet éco-conçu

Nous avons confié à notre partenaire Acti la refonte de notre site internet avec deux règles : l'éco-conception et un hébergement vert en France.

L'éco-conception web permet ainsi de créer des sites moins impactant lors de 4 étapes : la conception, l'hébergement, la consultation par les internautes et l'administration du site.

Acti base sa réflexion de création de site web sur l'éco-conception. L'agence se réfère aux bonnes pratiques de l'éco-conception proposées par le collectif Institut du Numérique Responsable.

Par ailleurs, l'agence suit activement les recommandations de l'ADEME.

Les principaux point clés sont :

- conserver l'essentiel, éviter le superflu : règle des 3U (Utile / Utilisable / Utilisé), et « *Less is more* »,
- raisonner en ressources techniques limitées ;
- optimiser le poids des photos et vidéos ;
- identifier des modules existants pour limiter les développements.

Le nouveau site de Syntagme, livré fin décembre et piloté par Marion, est hébergé en région grenobloise, dans le green data center Eolas. Installé sur une ancienne friche industrielle, il fait partie des premiers à avoir misé sur l'économie d'énergie. Il fonctionne grâce à des énergies renouvelables et utilise l'eau du Drac pour refroidir son système. Pour éviter que la température ne grimpe trop dans la salle des serveurs, la plupart des data center sont obligés de se doter d'énormes climatiseurs, qui émettent des gaz à effets de serre. Alors, pour limiter son empreinte carbone, Eolas a préféré mettre à profit son environnement naturel, en utilisant la nappe phréatique située 30 mètres plus bas (l'eau du Drac est à 14 degrés).

Grâce à cette technologie unique, ce centre de stockage utilise trois fois moins d'énergie que les autres pour refroidir ses machines. Il est aussi l'un des rares à utiliser uniquement de l'énergie verte, dont une partie est produite par ses propres panneaux solaires.

Eolas étudie la revalorisation de l'énergie produite par ses serveurs pour chauffer une entreprise voisine.

→ Une énergie verte

À l'occasion du renouvellement de son contrat de fourniture de gaz avec Engie, également client de l'agence, nous avons opté, à compter du 1^{er} décembre, pour un contrat de gaz « vert » à base de biométhane produit en France.

Ce qui fait du gaz vert une source d'énergie à la fois durable et renouvelable, et un véritable levier pour l'économie circulaire. Puisqu'il émet une quantité négligeable de CO₂ par rapport aux principaux combustibles fossiles, il est également l'une des énergies les moins carbonées.

Par ailleurs, le solde de notre consommation (hors biométhane) sera intégralement compensé via l'achat, opéré par Engie, de crédits carbone.

Syntagme a souscrit au dernier trimestre 2020 un abonnement auprès d'EDF afin de disposer à 100% d'énergie verte.

→ Sur l'année 2022, la consommation électrique de l'agence s'est élevée à 4 301 kWh soit un chiffre égal à 2021, alors que nous avons compté un salarié de plus sur 2022.



→ Une flotte de vélos électriques

Chaque collaborateur de l'agence a reçu la possibilité de disposer d'un vélo électrique dans le cadre d'une flotte d'entreprise. Huit vélos, de marque française (Peugeot), assemblés en France, ont ainsi été mis individuellement à la disposition des salariés.

→ En 2022, les collaborateurs de l'agence ont effectué 777 kilomètres, soit une économie CO₂ de 148 kg (contre 1 274 kilomètres en 2021, soit une économie de CO₂ de 243 kg). Cette diminution de la part du vélo dans le mix des transports s'est fait au profit de la marche et des transports en commun.

→ Des achats de fournitures responsables

Elodie a été désignée par le Comité de mission pour trouver auprès des prestataires de fournitures (papeterie...) une formule plus respectueuse de l'environnement au niveau des process comme des sources d'approvisionnement (circuit court, Origine France Garantie, matières recyclées...).

→ *En 2022, 90,92% (contre 80% en 2021) de nos achats de fournitures sont garantis « éco-responsable » par le prestataire Fiducial (entreprise lyonnaise) : labels NF Environnement, agriculture biologique, PEFC, FSC...*

→ Des livraisons de pli écologique

Pour tous les envois par coursier de l'agence, nous avons contractualisé avec une entreprise locale de coursiers à vélo (becycle).

Les équipes de coursiers sont composées de sportifs.

→ Agir ensemble

- Elodie et Arifé ont proposé aux salariés des bonnes pratiques numériques, tirées des manuels de l'Ademe (gestion des mails, gestion des navigateurs, stockage des données...).
- Aude et Emma C. ont proposé aux salariés des bonnes pratiques tirées du livret « *Le Bureau Ecoresponsable* » sur les bons gestes du quotidien.
- Elodie a étudié l'adhésion de l'agence au composteur qui vient d'être installé en bas de notre immeuble, mais le nombre d'adhérents était déjà complet. Nous avons donc décidé de passer par Elise pour notre marc de café et nos déchets compostables (épluchures de fruits). (*lire ci-dessus*).

C - accompagner les clients dans l'adoption de bonnes pratiques environnementales dans la réalisation de leurs outils et actions de communication.

Nous recommandons systématiquement à nos clients le passage de leurs éditions en éco-conception, tout en maintenant nos standards de qualité, notamment visuelle. Cette action vient en complément de celles de nos imprimeurs qui ont déjà pris le pli de l'éco-conception, avec l'emploi de papiers originaires de forêts gérées durablement (FSC/PEFC), 100 % recyclés, d'encres végétales et de vernis à base d'eau.

Cela passe par des maquettes utilisant des typographies requérant le moins d'encre possible, ou facilitant la lecture pour les mal-voyants, mais aussi par la limitation de marges, d'aplats de couleurs ou d'illustrations en quadri.

→ *Sur 2022, 85% des éditions réalisées par l'agence (70% en 2021) ont été éco-conçues avec, notamment, une économie de 30% de l'encre.*

Par ailleurs, nos deux directrices artistiques, Aude et Emma C., ont reçu au premier semestre 2022 une formation au « *web publishing* » qui nous permet, tout en conservant notre engagement sur l'éco-conception, de proposer des alternatives aux éditions papier à nos clients.

D - privilégier des partenaires qui partagent ses valeurs.

En 2022, Syntagme a poursuivi ses relations avec ses partenaires de référence.

Nous avons ajouté à notre panel de partenaires un imprimeur local, situé dans le 8^e arrondissement, et accessible en mobilités douces ou en transports en commun.

Par ailleurs, et à la suite du bilan carbone et de l'enquête parties prenantes, une stratégie d'amélioration de l'empreinte carbone de nos éditions livraisons comprise a été lancée par les collaborateurs en lien étroit avec nos imprimeurs et livreurs.

Par ailleurs, nous avons contractualisé avec Engie pour la fourniture de gaz « vert » à compter de décembre 2022 (lire en page 12).

E - accompagner humainement, professionnellement au travers de ses compétences et/ou financièrement des structures de l'entrepreneuriat social ou des structures associatives travaillant sur les thématiques de l'accompagnement des plus faibles, de l'entrepreneuriat et de l'entraide, afin qu'elles améliorent leur communication, donc leur visibilité.

En 2023, l'équipe de Syntagme s'engagera auprès de 4 associations, dont 3 dans la poursuite de 2022.

→ *Le mécénat représente (mécénat financier et mécénat de compétences) 1,49% du CA 2022 contre 0,58% du CA 2021.*

De nombreuses actions sur le terrain n'ont pas été valorisées en mécénat de compétence car elles entrent parfaitement dans le champ de la cohésion interne de l'équipe et de cet esprit militant qui irrigue le « savoir-être » des salariés.

L'Entreprise des possibles

Créée en 2019 par Alain Mérioux, L'Entreprise des Possibles est un collectif d'entreprises lyonnaises qui s'engagent pour venir en aide aux personnes sans-abri et en situation de précarité, en subventionnant les projets d'associations. En 2023, le cap des 10 000 personnes aidées depuis le lancement du collectif devrait ainsi être franchi.

De 22 entreprises à ses débuts, le collectif en réunit maintenant 135, représentant 70 000 collaborateurs. Ces acteurs ont déjà consacré 4,1 millions d'euros aux projets de terrain menés par une trentaine d'associations en lien avec les services de l'État et les collectivités territoriales.

Sur cette période de quatre ans, 60 projets ont été soutenus, en priorité des projets d'aide aux femmes, aux femmes avec enfants et à la jeunesse. 3 500 personnes ont été aidées en 2022.

Outre un soutien financier, en 2023, l'équipe Syntagme s'investira sur deux projets : les maraudes nocturnes pour venir en aide aux sans-abri et un chantier solidaire.

Les Escales solidaires (Habitat et Humanisme)

Les escales solidaires sont des tiers-lieux de quartier, chaleureux et conviviaux. On y vient pour y faire des rencontres, discuter autour d'un café, partager un repas ou participer à un atelier. L'objectif est de créer du lien entre les habitants et de permettre à chacun de s'épanouir, quelles que soient sa situation ou ses vulnérabilités.

Cette association a été sélectionnée fin 2022. Outre un soutien financier, les salariés vont s'impliquer deux fois par an pour animer un moment convivial dans l'antenne de Escales Solidaires du 6e arrondissement de Lyon.

Les enfants d'abord

Cette association permet à des enfants handicapés d'accéder à des loisirs encadrés entourés de leurs familles. Les échanges et le partage avec ces enfants handicapés ou malades sont favorisés grâce à l'encadrement de bénévoles motivés et disponibles.

En 2022, syntagme a co-financé une descente en rappel de l'hôpital Femme Mère Enfant à Lyon (une quinzaine de cordistes déguisés en super-héros ainsi que du personnel soignant, ont descendu les façades de l'hôpital.

À travers leur fenêtre, ce projet a permis de distraire et d'apporter des sourires aux enfants malades ayant un quotidien difficile. Ils ont pu, grâce à cette opération, observer Spider-man, Batman ou bien encore Iron Man, descendre le long de leur façade avant de partager du temps avec eux autour de cadeaux.

Lyon La Duchère

Articulé autour de quatre axes forts, ce projet s'est construit autour de piliers tel que le sport et la santé avec notamment des P'tits Déj's Éducatifs ou le Pass'Sport Santé, la scolarité, grâce à la mise en place de soutien scolaire pour les jeunes de la section sportive, la citoyenneté avec le Conseil des Enfants ou les stages éducatifs, ou encore l'emploi, dont l'événement phare n'est autre que Ton Métier C'est Ton But.

Outre un soutien financier, l'équipe de Syntagme se mobilise au travers de la gestion des outils de communication du club, par des interventions lors d'ateliers, par la prise en charge de jeunes lors des stages éducatifs ou par la co-gestion de l'accueil VIP de certains matchs.